



Le CDI : un espace au service de la formation des élèves

publié le 26/09/2012 - mis à jour le 04/03/2016

Descriptif :

Lieu d'apprentissage à la recherche et à l'utilisation de l'information, le cdi est également un espace pour développer les habitudes de lecture de l'élève.

Formé à la gestion et à la veille documentaire et informationnelle, l'enseignant documentaliste contribue de manière éminente à l'activité de recherche documentaire de l'élève.

C'est ainsi, qu'au cdi, une initiation à la recherche documentaire est proposée aux sixièmes. Pour les autres niveaux, le professeur documentaliste travaille en [partenariat](#) avec les enseignants des autres disciplines pour développer chez l'élève des compétences dans la maîtrise de l'information (**EMI** : [éducation aux médias et à l'information](#)).

Lieu d'apprentissage à la recherche et à l'utilisation de l'information, le cdi est également **un espace pour lire** : lecture plaisir et lecture documentaire. L'élève peut y consulter ou emprunter de nombreux romans, revues, bandes dessinées.

Afin de préparer son **orientation**, il peut aussi y trouver de la documentation sur les métiers et les filières de formations (revues, brochures, sites web). Des ressources bien utiles pour son [Parcours Avenir](#).

La proximité de la salle informatique est un atout pour le C.D.I. Les élèves peuvent accéder de manière sécurisée (nous disposons d'un logiciel de filtrage) à des ressources en ligne et effectuer des recherches dans le cadre de leurs études. Et avec les logiciels de bureautique, ils peuvent rédiger et mettre en forme toutes sortes de documents : exposés, diaporamas, rapports de stage, cartes mentales...

Enfin, le C.D.I. est également équipé d'un écran et d'un lecteur DVD. Ces éléments permettent de centraliser les différents moyens d'informations en un même lieu.

Les collégiens peuvent se rendre au C.D.I pendant le temps libre du déjeuner (à partir de 13 h 15) ainsi que pendant la récréation de l'après-midi. Ils peuvent aussi, depuis leur domicile, consulter la rubrique cdi sur le site du collège en se connectant à cette adresse :

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-pr-montmorillon/spip.php?rubrique16>

A la rentrée 2016, les compétences professionnelles du professeur documentaliste et les ressources du C.D.I joueront pleinement leurs rôles dans le cadre de la réforme du collège.

► **En savoir plus** : découvrir le métier de [professeur documentaliste](#) sur le site de l'ONISEP.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.